

Invitation presse

Lundi 3 mai 2021

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42



Printemps des COP, c'est parti !

Jeudi 6 mai à 11h15

2 rue Pierre de Coubertin

En présence de

Céline Deslattes, Conseillère municipale à la Grande précarité

et Margot Belair, Adjointe au Secteur 4 et aux Chantiers ouverts au public



Lancés en 2018, les Chantiers Ouverts au Public (COP) font partie des dispositifs développés par la Ville de Grenoble pour permettre aux habitant-es de s'investir dans la vie de leur quartier. Lors de cette visite au COP Rondeau, Margot Belair lancera le Printemps des COP.

Reporté deux fois en raison de la crise sanitaire, la deuxième édition du COP du Rondeau peut enfin avoir lieu, du lundi 3 au jeudi 6 mai. Porté par les résident-es, la Ville, le CCAS et environ 25 jeunes en service civique à la Ville de Grenoble, sept ateliers seront mis en place pour notamment :

- Installer une pergola sur l'espace collectif ;
- Créer une mosaïque sur un muret ;
- Créer des espaces de jardinage (bac et jardin aromatique partagé) ;
- Installer une table de pique-nique par famille en lien avec Synergie ;
- Réaliser un barbecue solaire avec l'association Low Tech Lab.

Créé fin 2014, le dispositif d'hébergement du Rondeau héberge une vingtaine de ménages soit près de 130 personnes. Des chalets et points d'eau sont aménagés sur son terrain de 4500m².

Ces installations, destinées à répondre aux besoins des personnes précaires vivant dans la rue, s'inscrivent dans la volonté de la Ville de proposer des solutions aux conditions de vie particulièrement instables et désastreuses d'un grand nombre d'adultes et d'enfants, la plupart du temps immigré-es. La Ville de Grenoble a choisi de mettre en place cette politique d'accueil social, en dehors de toute compétence obligatoire.

L'objectif de ce dispositif placé sous la responsabilité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Grenoble se situe au-delà d'un simple hébergement momentané: une équipe, composée de deux travailleurs sociaux et d'un veilleur de nuit, met en place les conditions nécessaires pour développer un accompagnement personnalisé et l'accès aux droits.